

# Rapport annuel d'intervention

---

2013-2014

**Chris Chin**  
**02/03/2015**

Le présent rapport couvre l'ensemble des activités des opérations sur les terrains privés de Gestion forestière du St-Maurice dans la région de la Mauricie, soit les Bloc Nord et Sud, ainsi que le Bloc Bas St-Maurice.

---

# Rapport annuel d'intervention

## Terrains Privés, exercice 2013-2014

---

### PAGE DE SIGNATURE

---

---

Les compilations et les analyses nécessaires à la production du présent rapport annuel ont été réalisées à partir des données soumises et vérifiées en conformité avec les plans annuels ainsi que le plan général d'aménagement des terrains privés de Gestion forestière du St-Maurice Inc. Le cas échéant, j'ai documenté et expliqué dans le présent document les écarts possibles.

Réalisé le 2015-03-02

---

Christopher Chin, ing.f., M.Sc.Adm.  
Directeur des opérations

---

## SOMMAIRE EXÉCUTIVE

---

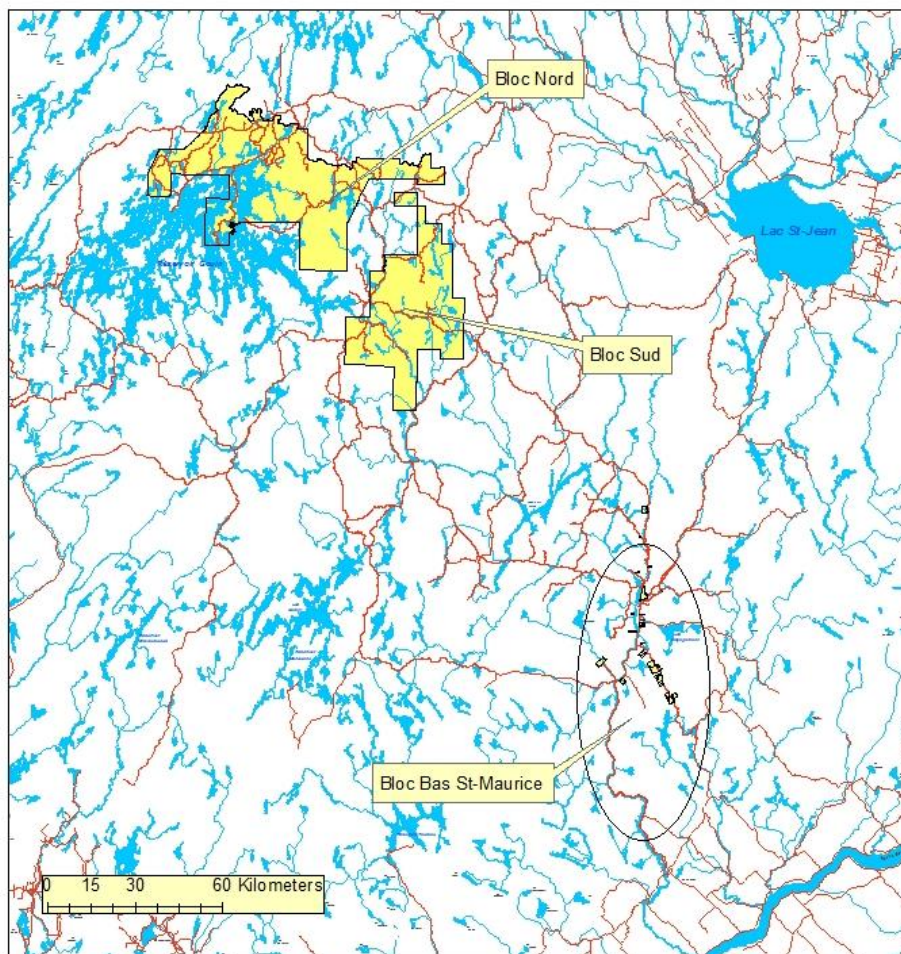
Les travaux de récolte en 2013 signalent la reprise des opérations avec les clients de Gestion Forestière du St-Maurice Inc. (GFSM). L'ampleur des opérations exigent beaucoup d'énergie pour la surveillance des chantiers. L'objectif pour la saison 2014-2015 sera de garantir la maîtrise des opérations avec une présence constante chez les clients. Les ressources nécessaires sont déjà prévues au budget 2014-2015.

Deux clients ont récolté un total de 108,060 m<sup>3</sup> d'essences résineuses dans le « Bloc Nord » du territoire.

Parallèlement, GFSM a fait reboiser environ 418,000 plants forestiers sur 756 hectares. Les travaux de mise en terre ont été effectués par une entreprise autochtone locale. Compte-tenu d'un manque d'activité de récolte dans les années antérieures, d'autres travaux de plantations ne sont pas prévus avant l'été 2017.

La surveillance des chantiers des travaux commerciaux et non-commerciaux a été assurée par l'équipe des opérations de GFSM.

D'autres projets ont été réalisés en 2013; notamment la surveillance de l'implantation de la piste cyclable à La Tuque, ainsi que l'implantation de deux camps forestiers. Quant au démantèlement du barrage du Lac Bignell, le début du projet a été reporté en 2014.



## Table des matières

Page de signature .....	i
Sommaire exécutive .....	ii
Liste des tableaux .....	iv
Liste des figures .....	iv
1. Introduction.....	1
2. Commentaires généraux .....	1
3. Compte-rendu des activités de récolte .....	2
• Analyse de la conformité RAIF versus PAIF - Récolte .....	4
• Superficie et volume planifiée versus réalisée - Récolte.....	4
4. Compte-rendu des activités non-commerciales .....	5
• Analyse de la conformité RAIF versus PAIF .....	9
• Superficie et volume planifiée versus réalisée.....	9
5. conformité RAIF versus PGAF .....	10
• Dispersion (%CMO).....	11
• Quantité rétention variable.....	11
• Harmonisation .....	12
6. Projets spéciaux.....	12
• Piste cyclable – Ville de La Tuque .....	12
• Entretien du ponceau – Chemin du Lac Torche .....	12
• Barrage Lac Bignell .....	13
• Bureau de mise en marché des bois (BMMB), .....	14
7. Analyse des non conformités et rapports de dérogation.....	16
• Non-conformités .....	16
8. Qualité des opérations .....	16
9. Conclusion et recommandations.....	18
10. Annexes .....	18

## LISTE DES TABLEAUX

---

---

Tableau 1 - Volume de récolte par client 2013-2014 .....	3
Tableau 2 - Volume récolté par secteur .....	4
Tableau 3 - Sommaire des facteurs kg/m <sup>3</sup> par secteur .....	4
Tableau 4 - Bilan Reboisement superficie 2013 .....	6
Tableau 5 - Bilan de vérification Reboisement 2013.....	7
Tableau 6 – Suivi récolte vs possibilité forestière .....	11
Tableau 7 - Répartition de la superficie par type de récolte.....	11
Tableau 8 - Sommaire IMLNU Scso 2013-2014 .....	17
Tableau 9 - Liste des cartes .....	18

## LISTE DES FIGURES

---

---

Figure 1 - Localisation sommaire - Récolte .....	3
Figure 2 - Localisation sommaire - Reboisement .....	8
Figure 3 - Historique de récolte (10 ans).....	10
Figure 4 - Localisation sommaire camps forestiers 2013 .....	15

## 1. INTRODUCTION

---

Le présent rapport couvre l'ensemble des activités de récolte sur les terrains privés de Gestion forestière du St-Maurice dans la région de la Mauricie, soit les *Bloc Nord et Sud*, ainsi que le *Bloc Bas St-Maurice*.

Ce rapport annuel d'intervention sur les terrains privés a pour objectif de rassembler tous les renseignements finaux concernant les travaux de mise en valeur des ressources qui s'y sont déroulés durant la saison 2013-2014. Les travaux incluent notamment:

- La plantation de 418,460 plants forestiers;
- La récolte de 108,060 m<sup>3</sup> de bois;
- La construction et réfection des chemins;
- L'implantation d'une piste cyclable;

L'analyse du rapport permet de s'assurer de la conformité des travaux avec la planification annuelle et par le fait même avec les objectifs du plan général d'aménagement forestier des terrains privés. De plus, l'examen de chaque secteur d'intervention permet de s'assurer que nous respectons les normes d'intervention en milieu forestier, tel le RNI et le règlement d'abattage de Ville La Tuque. Le rapport annuel d'intervention permet d'établir et de maintenir notre connaissance des infrastructures qui sont mises en place sur notre territoire.

Au cours de la saison 2013-2014, un volume total de **108,060 mètres cubes** en essences résineuses fut récolté par la Société en commandite Scierie Opitciwan et Barrette Chapais Ltée sur une superficie totale de 815 hectares.

C'est Christopher Chin, ing. f., Directeur des Opérations qui fut responsable de la confection du rapport. Tout le personnel de l'organisation a toutefois été impliqué de près ou de loin à la confection du document.

## 2. COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

---

La saison 2013-2014 a signalé le redémarrage des opérations de récolte sur les terrains privées de Gestion forestière du St-Maurice Inc.

Le rapport annuel d'intervention pour la saison 2013-2014 a été confectionné sur le modèle des rapports produits depuis la saison 2003-2004. Nouveau pour cette année, les divers rapports de

récolte, plantations, éclaircie précommerciale etc. sont combinés dans un seul document, afin d'en améliorer le contenu, la présentation et de rendre la consultation plus facile.

De plus, divers tableaux ont été ajoutés ou modifiés dans le but de mieux répondre aux exigences de la norme FSC.

### **3. COMPTE-RENDU DES ACTIVITÉS DE RÉCOLTE**

---

En 2013-2014, deux clients furent actifs sur le territoire. Barrette Chapais Ltée (BCL) a entrepris les travaux pour récolter 250,000 m<sup>3</sup> avant le 1<sup>e</sup> avril 2015. Pour ce faire, BCL a procédé à l'implantation d'un camp forestier au Lac de la Lime dans le Bloc Nord. Le camp est accessible à partir du Km 197 sur la Rte 13 (Chemin de Belle Plage) Parallèlement, la Société en commandite Scierie Opitciwan (Scso) a poursuivi ses activités conformément à leur contrat pluriannuel 2012-2017 (95,000 m<sup>3</sup>/année).



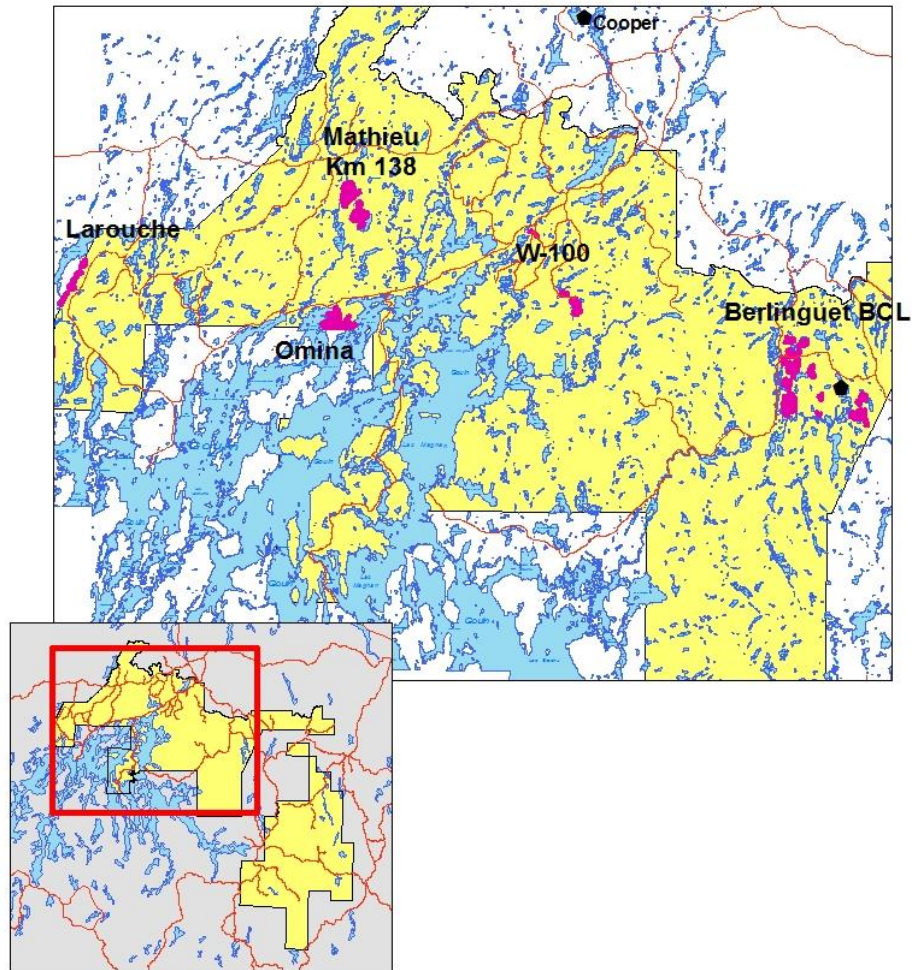


Figure 1 - Localisation sommaire - Récolte

Le volume net livré aux clients est ventilé dans le tableau suivant.

Client	Volume (m <sup>3</sup> )
Barrette Chapais Ltée	37,028
Société en commandite scierie Opitciwan	71,032

Tableau 1 - Volume de récolte par client 2013-2014

Par secteur et Client, les travaux de récolte sont présentés au Tableau 2.

Secteur	Superficie	Volume (m <sup>3</sup> )	Rendement (m <sup>3</sup> /ha)
Berlinguet - BCL	314.0	37,027.0	117.92
Omina - Scso	140.5	19,398.0	138.06
KM 138 - Scso	214.7	33,852.0	157.67



Larouche - Scso	78.7	9,949.0	126.42
W-100	67.6	7,833.0	115.87
Total	815.5	108,059.0	132.51

Tableau 2 - Volume récolté par secteur

Secteurs	Ess.	Destination	Masse total (kg)	facteur kg/m <sup>3</sup>	Volumes
					Totaux
Omina 2013	SEPM	Scierie Opitciwan	12,802,970	828.80	15,448
Larouche	SEPM		9,136,100	918.28	9,949
Mathieu	SEPM		30,215,700	892.57	33,852
W-100	SEPM		7,192,887	918.28	7,833
Omina Hiver	SEPM		3,273,783	828.80	3,950
			<b>62,621,440</b>		<b>71,032.02</b>

Secteurs	Ess.	Destination	Masse total (kg)	facteur kg/m <sup>3</sup>	Volumes
					Totaux
Lac Berlinguet	SEPM	Barrette Chapais Ltée	37,561,680	1,014.42	37,028
			<b>37,561,680</b>		<b>37,027.90</b>

Tableau 3 - Sommaire des facteurs kg/m<sup>3</sup> par secteur

• ANALYSE DE LA CONFORMITÉ RAIF VERSUS PAIF - RÉCOLTE

La totalité des travaux de récolte se trouvent à l'intérieur du Plan annuel d'aménagement, y compris la construction et réfection des chemins, ainsi que l'implantation du Camp de la Lime et ses dépendances.

• SUPERFICIE ET VOLUME PLANIFIÉE VERSUS RÉALISÉE - RÉCOLTE

Pour la Scso, un volume de 83,200 m<sup>3</sup> a été prévu suite à une rencontre avec les représentants de la Scierie le 18 Novembre 2013. Or, Scso a récolté que 71,032 m<sup>3</sup>, il y a eu un manque de 12,168 m<sup>3</sup>. Les conditions de météo particulièrement difficiles en Janvier (froid) ont contribuées à un manque de productivité des équipes de récolte.

Quant à BCL, les tâches nécessaires à la préparation du camp et un manque de chemins d'avance ont limité la capacité du client à réaliser les travaux.

#### 4. COMPTE-RENDU DES ACTIVITÉS NON-COMMERCIALES

Afin d'assurer un contrôle efficace de la qualité des travaux sylvicoles réalisés sur les terrains privés de Gestion forestière du Saint-Maurice, une procédure a été mise en place et celle-ci doit être appliquée selon les directives décrites dans les devis techniques annexés aux contrats négociés avec les différents entrepreneurs forestiers.

Voici une brève description de la procédure de suivi de qualité des travaux sylvicoles chez Gestion forestière du Saint-Maurice Inc. (GFSM) :

L'entrepreneur est responsable du respect du traitement prescrit et de la localisation de la superficie à traiter selon les plans préparés par le personnel de GFSM. Il doit déterminer précisément, à l'aide d'appareils GPS (système de positionnement par satellite) et selon l'instruction « INST-GPS-02 » la superficie traitée. Cette superficie doit être mesurée pour les travaux de préparation de terrain, de dégagement de plantation et d'éclaircie précommerciale. Il n'est pas requis de mesurer systématiquement les terrains reboisés, à moins que cela ne soit rendu nécessaire à cause d'un reboisement partiel de la surface à reboiser ou d'autres cas particuliers. L'entrepreneur doit remettre périodiquement à GFSM les données de mesurage dans la forme prévue à l'instruction technique déjà mentionnée. Sur réception des données, GFSM évalue le respect de la procédure et vérifie 10% des superficies traitées telles qu'évaluées par l'entrepreneur. De plus, tous les terrains traités sont visités par le personnel de GFSM pour s'assurer que toute la surface du terrain a été couverte et que les exclusions ont été enlevées.

L'entrepreneur est également responsable de réaliser le suivi de la qualité des travaux qu'il effectue sur les terrains privés. Pour ce faire, il doit établir des parcelles-échantillons en fonction d'un plan de sondage préparé par lui-même ou par le personnel de GFSM. Les parcelles doivent être réparties sur l'ensemble du secteur traité et respecter l'intensité d'échantillonnage prescrit. Leur emplacement doit être cartographié, clairement localisé sur le terrain à l'aide de rubans ou de peinture et décrit en complétant le formulaire prévu pour chaque traitement particulier. L'intensité d'échantillonnage prescrit aux devis est d'une parcelle pour chaque quatre hectare traité dans le cas des travaux de reboisement, de dégagement de plantation et d'éclaircie précommerciale. Elle est d'une parcelle pour chaque dix hectare traité dans le cas des travaux de préparation de terrain.

Les parcelles-échantillons établies par l'entrepreneur doivent être conformes aux instructions des devis techniques correspondant aux travaux réalisés. Les critères d'évaluation des parcelles-échantillons sont également définis dans les devis techniques propres à chaque traitement. Les données doivent être saisies sur les formulaires prévus ou sur des appareils de main, de type mémo approuvés par GFSM. La compilation des parcelles-échantillons doit démontrer des

résultats de qualité égale ou supérieure aux exigences de GFSM. Pour les travaux de reboisement et de préparation de terrain, la qualité d'exécution doit être de quatre-vingt-quinze pourcent (95%) et plus, tandis que pour les travaux de dégagement de plantation et d'éclaircie précommerciale elle doit être de quatre-vingt-cinq pourcent (85%) et plus. Si la qualité d'exécution obtenue est inférieure à ces limites, des pénalités sont applicables selon les instructions des devis techniques de chaque traitement.

Afin de s'assurer que la réalisation des parcelles-échantillons par les entrepreneurs est conforme aux instructions des devis techniques, GFSM doit vérifier dix pourcent (10%) de celles-ci par son propre personnel. Si la qualité ne semble pas acceptable, GFSM peut établir au hasard, des parcelles-échantillons supplémentaires. Cette vérification peut également se faire conjointement avec l'entrepreneur, ce qui est utile pour s'assurer de la bonne compréhension des normes par le personnel de l'entrepreneur.

Parallèlement à la prise de parcelles-échantillons, le représentant de GFSM fait régulièrement des évaluations oculaires relativement à la qualité d'exécution des travaux et divers autres paramètres. Hebdomadairement, un rapport synthèse de ses observations est produit pour chaque secteur en opération en utilisant le formulaire « FOR-SYL-01 -Inspection de travaux sylvicoles ». Des copies de ces rapports sont remises à chaque entrepreneur, pour chacun de ses chantiers.

Tout le processus de vérification de la qualité des travaux réalisés par les entrepreneurs s'inscrit dans le processus de paiement apparaissant aux contrats, à l'article 5 de ceux-ci. Il y est précisé que, en cours d'opérations, chaque facture est acquittée jusqu'à concurrence de quatre-vingt-dix pour cent (90%) de son montant avant taxes. À la fin des travaux, le solde du montant à payer pour chaque secteur d'intervention est payable après vérification et acceptation finale des travaux par GFSM. Les travaux ne sont considérés terminés que sur acceptation écrite du représentant de GFSM.

Le tableau suivant illustre pour chaque contrat le niveau de réalisation du suivi de qualité effectué par chaque entrepreneur, ainsi que la proportion de vérification qui a été effectuée par le personnel de Gestion forestière du Saint-Maurice.

Bilan de vérification de qualité travaux 2013-2014									
Traitement	Entrepreneur	No. Contrat	Superficies (ha)		Vérification Entrepreneur			Vérification GFSM (%)	
			Prévues	Réalisées	nb. Placettes	Ratio (1 p.e./sup.)	Qualité (%)	Parcelles	Superficies
Préparation de terrain									
Plantation	COOP Inter-Nations	TSYL-2013-REB-01	758	756.00	0	0.00 ha	NA	0.0%	0
ECP / DEG									

Tableau 4 - Bilan Reboisement superficie 2013

Exceptionnellement, en 2013, la totalité des travaux de suivi de qualité ont été réalisés par le personnel de GFSM. Un manque d'effectifs de l'entrepreneur est la cause de cette situation. Ainsi, 100% les placettes-échantillons ont été réalisées par GFSM.

Bilan de verification de qualité travaux 2013-2014						
Traitement	Entrepreneur	No. Contrat	Superficie (ha)		Placettes réalisés	Qualité
			Prévues	Réalisées		
Plantation						
BARRAS	Coop Internations	TSYL-2013-REB-01	21.9	21	2	96%
DUBOIS	Coop Internations	TSYL-2013-REB-01	23.5	24	2	98%
MATHIEU	Coop Internations	TSYL-2013-REB-01	497.2	498	46	96%
OMINA	Coop Internations	TSYL-2013-REB-01	25.7	25	3	97%
WAPOUS	Coop Internations	TSYL-2013-REB-01	189.6	188	16	96%
			757.8	756	69	

**Tableau 5 - Bilan de vérification Reboisement 2013**

La cartographie des secteurs et la vérification de la couverture des travaux a aussi été fait par GFSM.

Il y a eu un bon suivi de la vérification de la qualité et des superficies des travaux sylvicoles réalisés cette année grâce à la présence constante de l'équipe de surveillance de GFSM.

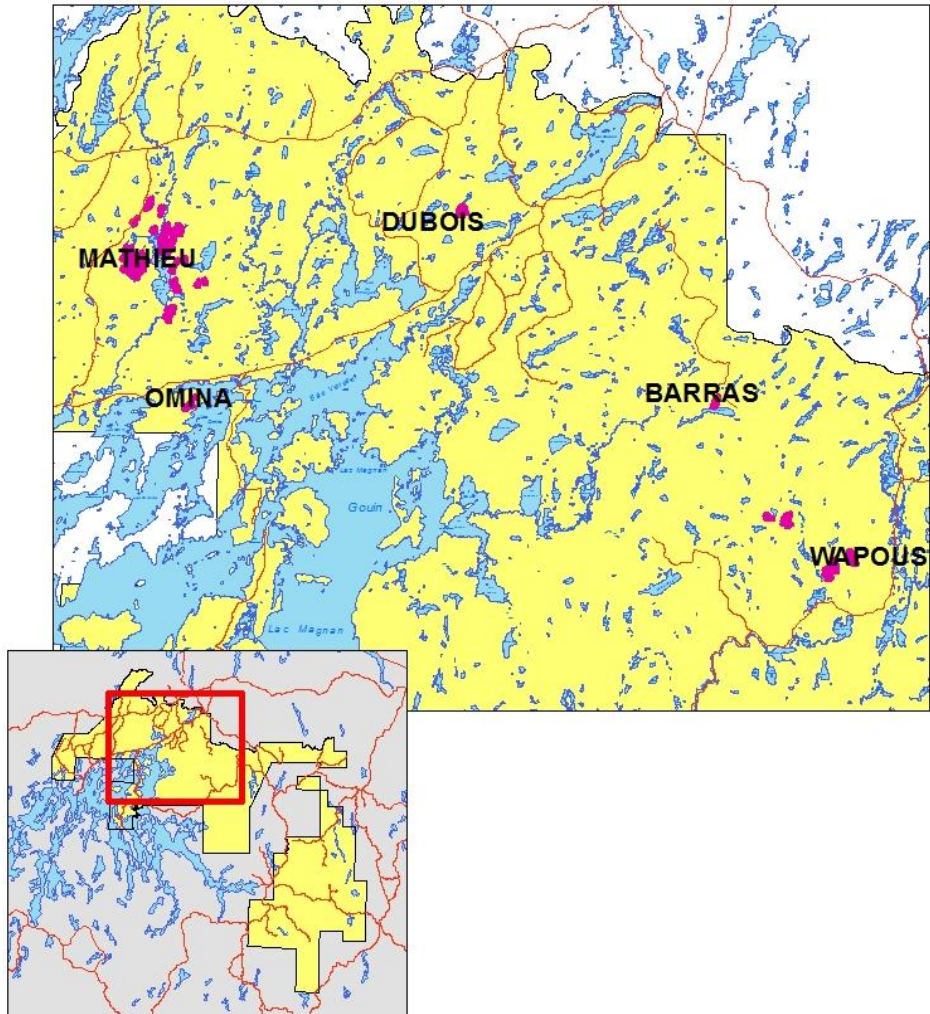


Figure 2 - Localisation sommaire - Reboisement

---

• ANALYSE DE LA CONFORMITÉ RAIF VERSUS PAIF

---

Aucun traitement ne fut réalisé hors plan annuel.

---

• SUPERFICIE ET VOLUME PLANIFIÉE VERSUS RÉALISÉE.

---

La totalité des superficies planifiées ont été reboisées. Au total, 418,460 plants ont été mise en terre par l'entrepreneur (Coopérative Internations – Opitciwan). Le transport des plants a été effectué par l'entreprise régionale spécialisée Transport Jeannot – St-Séverin)

Traitements Sylvicoles	Nom Secteur	MRC	Planification			Réalisation	
			Superficie (ha)	Quantité (unités) 1000 plants	Longueur (km)	Taux unitaire	Montant total
Plantation (récipients 200 à 299 cc) (résineux)	90012-5299-78-7080	Ville La Tuque		27.832		342.00 \$	9,518.60 \$
Plantation (récipients 200 à 299 cc) (résineux)	90012-3896-18-1090	Ville La Tuque		38.587		342.00 \$	13,196.87 \$
Plantation (récipients 200 à 299 cc) (résineux)	90012-3014-42-4020	Ville La Tuque		163.380		342.00 \$	55,876.13 \$
Plantation (récipients 110 à 199 cc) (résineux)	90012-3014-42-4020	Ville La Tuque		60.950		255.00 \$	15,542.25 \$
Plantation (récipients 200 à 299 cc) (résineux)	90012-3014-42-4020	Ville La Tuque		123.108		342.00 \$	42,102.94 \$
Plantation (récipients 110 à 199 cc) (résineux)	90012-3014-42-4020	Ville La Tuque		4.597		255.00 \$	1,172.24 \$
<b>Total</b>	Tous les secteurs		-	418.46	-		137,409.02 \$

Compte-tenu un manque d'activité de récolte dans les années antérieures, d'autres travaux de plantations ne sont pas prévus avant l'été 2017.

## 5. CONFORMITÉ RAIF VERSUS PGAF

Les travaux non-commerciaux en 2013 ont été planifiés et réalisés conformément aux hypothèses du PGAF 2012-2022.

Quant à la récolte, les volumes ont été attribués à l'intérieur de la possibilité forestière. Le tableau et figure suivant démontent l'évolution de la récolte.

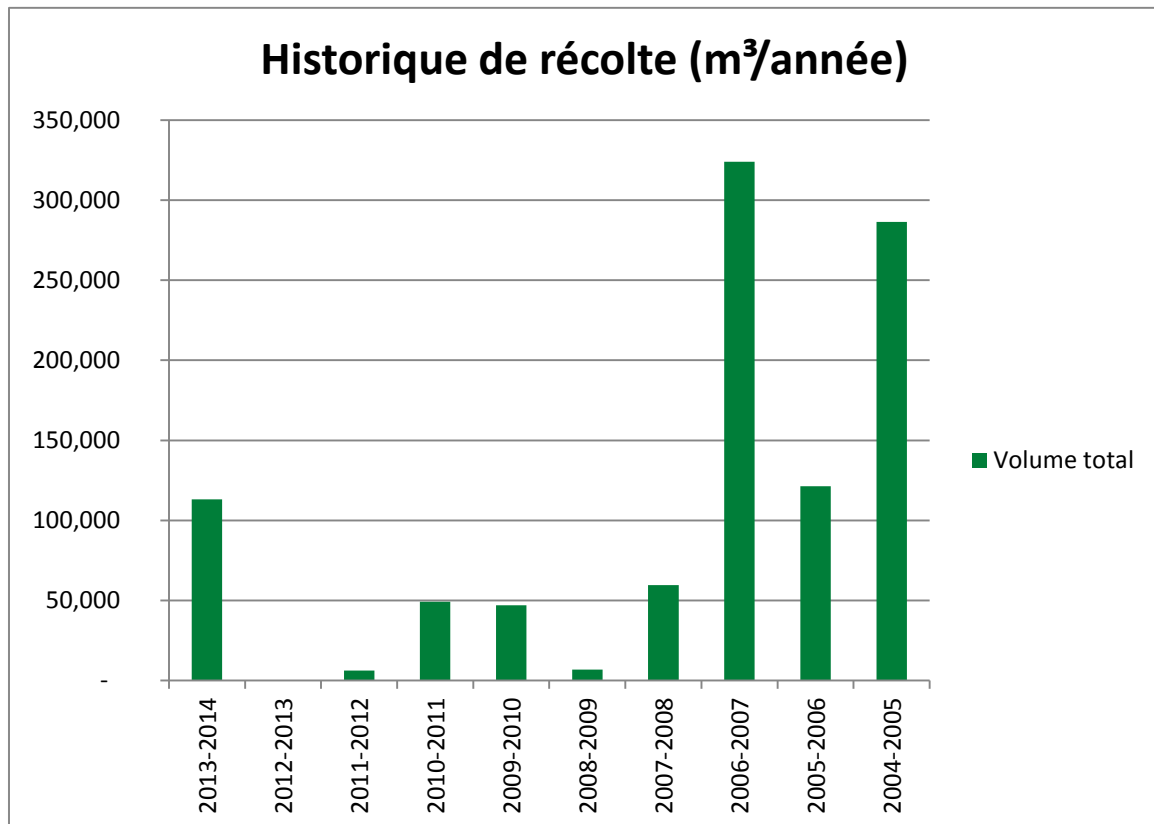


Figure 3 - Historique de récolte (10 ans)



Saison	Poss. For.	Poss For. Scrolling average	Total Récolte	Total période	Disponible annuel	recolté Scrolling average	ecart
2006-2007	308,000						
2007-2008	308,000		59,607				
2008-2009	308,000		6,799				
2009-2010	308,000		46,912				
2010-2011	308,000	308,000	49,064		575,405	40,596	267,405
2011-2012	308,000	308,000	6,110	168,492	582,302	33,698	274,302
2012-2013	247,000	295,800	-		569,823	21,777	274,023
2013-2014	247,000	283,600	108,058		525,171	42,029	241,571

Tableau 6 – Suivi récolte vs possibilité forestière<sup>1</sup>

- DISPERSION (%CMO)

Traitement	Superficie	
	hectares	%
CMO	738	90%
CPR	78	10%
Total	816	100%

Tableau 7 - Répartition de la superficie par type de récolte

La CPR a été réalisé dans le secteur Larouche car les travaux ont été planifiés comme récupération des peuplements orphelins.

- QUANTITÉ RÉTENTION VARIABLE

Les secteurs planifiés avant le 1<sup>e</sup> avril 2013 n'ont pas de rétention variable de prévue. Malgré ça, les opérations chez BCL font de la rétention variable par tige individuelle en tout temps.

- CONSERVATION DE LA FORÊT PRODUCTIVE

Dû à la construction nécessaire des nouveaux chemins pour accéder à la ressource forestière, une partie de la superficie forestière productive peut devenir non-productive. Dans le plus récent Plan général d'aménagement, les gestionnaires du territoire n'acceptent plus que 3% des superficies récoltées soient occupées par les chemins forestiers.

<sup>1</sup> 5.6.4 Les volumes de bois récoltés, si l'on fait la moyenne des cinq dernières années, ne dépassent pas les quantités moyennes prévues. (FSC® Norme boréale Nationale)

Sommairement, les activités de 2013-2104 ont nécessité l'implantation de 58.84 km de chemins pour une superficie estimée de 23.07 hectares (largeur estimé à 8m).

Ainsi, les chemins construits occupent 2.8% de la superficie par rapport aux superficies récoltées (815 ha.)

- **HARMONISATION**

---

Les rencontres ont eu lieu en 2013-2014 pour les activités d'harmonisation pour les secteurs Berlinguet (BCL), Wapous, Lac Titou, KM 120, Mathieu et Marteau. Ce dernier secteur a interpellé la communauté de Wemontaci, tandis que les autres sont d'intérêt de la communauté d'Opitciwan.

En 2013, seul le dossier d'un pont sur le Ruisseau Barras demeure en suspens.

Les engagements et actions entendues entre les parties intéressées ont été respectés dans les secteurs de Scso. Dans le secteur de BCL, il y a lieu d'améliorer les lignes de communication pour mieux documenter les diverses requêtes des intervenants. Ce point fera l'objet de discussion avec les parties intéressées lors des rencontres au printemps 2014.

## **6. PROJETS SPÉCIAUX**

---

---

- **PISTE CYCLABLE – VILLE DE LA TUQUE**

---

En 2013, une piste cyclable a été implantée par la Ville de La Tuque. Une partie des infrastructures se trouve sur les terrains de GFSM. Les travaux ainsi que la localisation des infrastructures se sont fait conformément aux ententes intervenues (Minute no : 12,145 et 12,146).

- **ENTRETIEN DU PONCEAU – CHEMIN DU LAC TORCHE**

---

À la demande d'un individu de la communauté de Wemontaci, GFSM a fait nettoyer les ponceaux sur le Chemin de Lac Torche. Les travaux ont été effectués par Construction Mescano de Wemontaci.

---

- BARRAGE LAC BIGNELL

---

Dû aux retards dans le projet du côté MRN, le projet a été reporté en 2014.

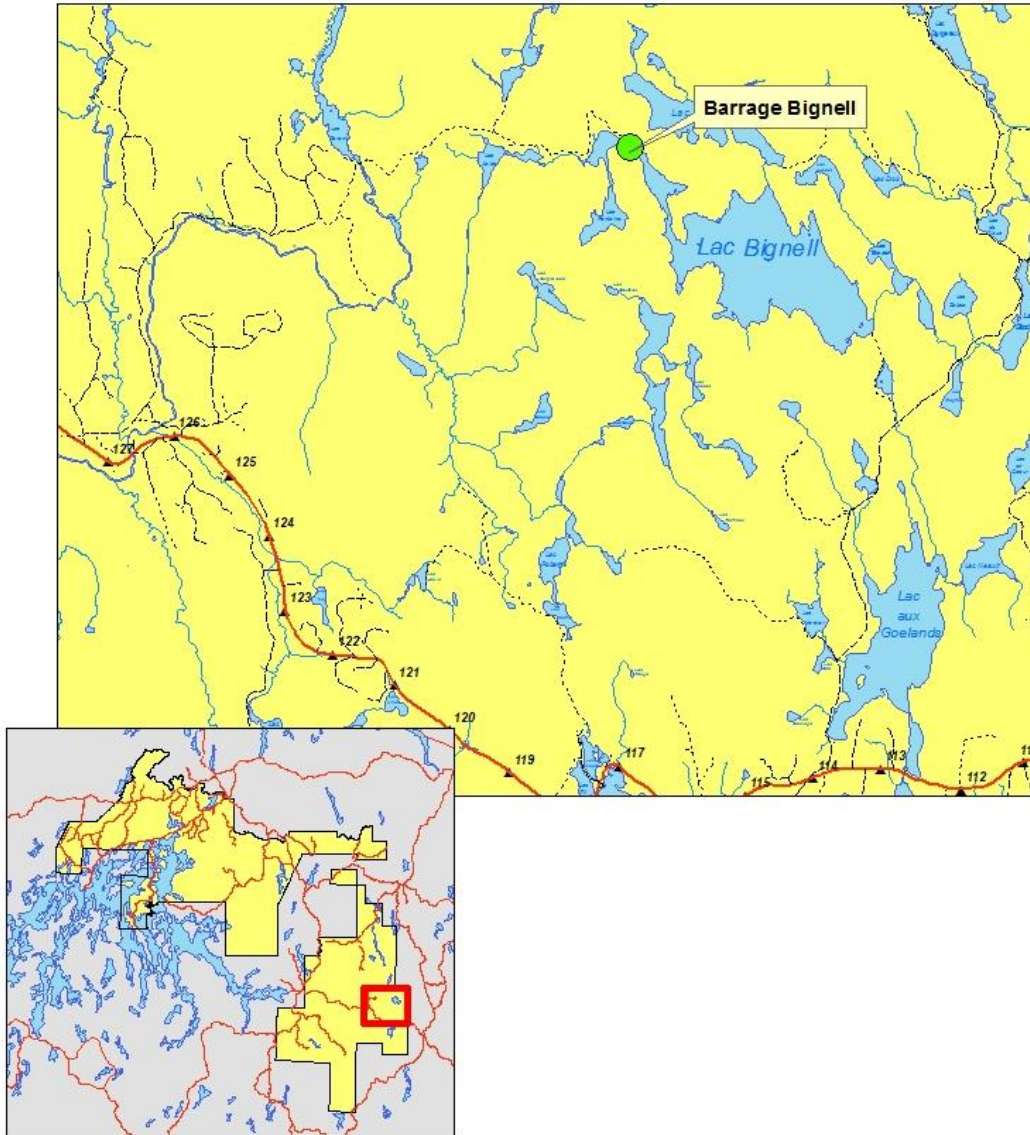


Figure 4 - Localisation sommaire - Bignell

- BUREAU DE MISE EN MARCHÉ DES BOIS (BMMB),

---

Mise en marché lot avec le Bureau de Mise en Marché du Bois.  
(Appel d'offres AT201310001)

Un lot fut mis en marché le 28 octobre 2013 pour le secteur « Marteau ». L'appel a été fermé à 16h00 le 4 décembre 2013.

Aucun soumissionnaire n'a été retenu car le prix de planché n'a pas été atteint.

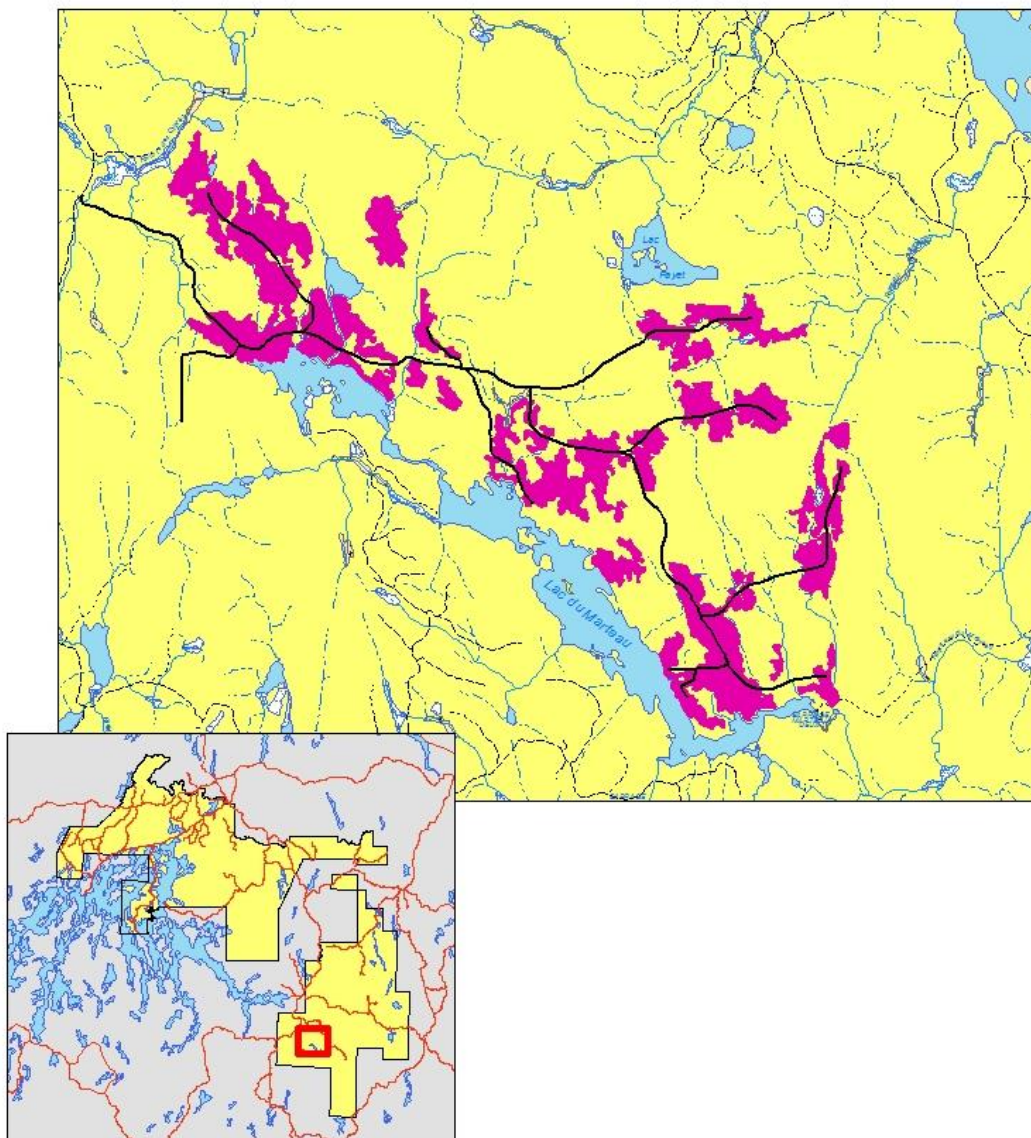


Figure 5 - Localisation sommaire - Secteur Marteau



- CAMPS FORESTIERS

---

En 2013, deux camps forestiers furent implantés dans le territoire. Barrette Chapais Ltée a implanté un camp au Lac de la Lime dans le secteur Lac Berlinguet.

Produits forestiers Résolut a pour sa part, implanté un camp au Lac Cécile pour accéder à ses opérations en forêt publique dans le secteur Sauge/Totem. (Voir bail # LTO-221)

Les deux camps ont été inspectés quant à leur conformité ISO 14001 dans le SGFE de Gestion forestière du St-Maurice.

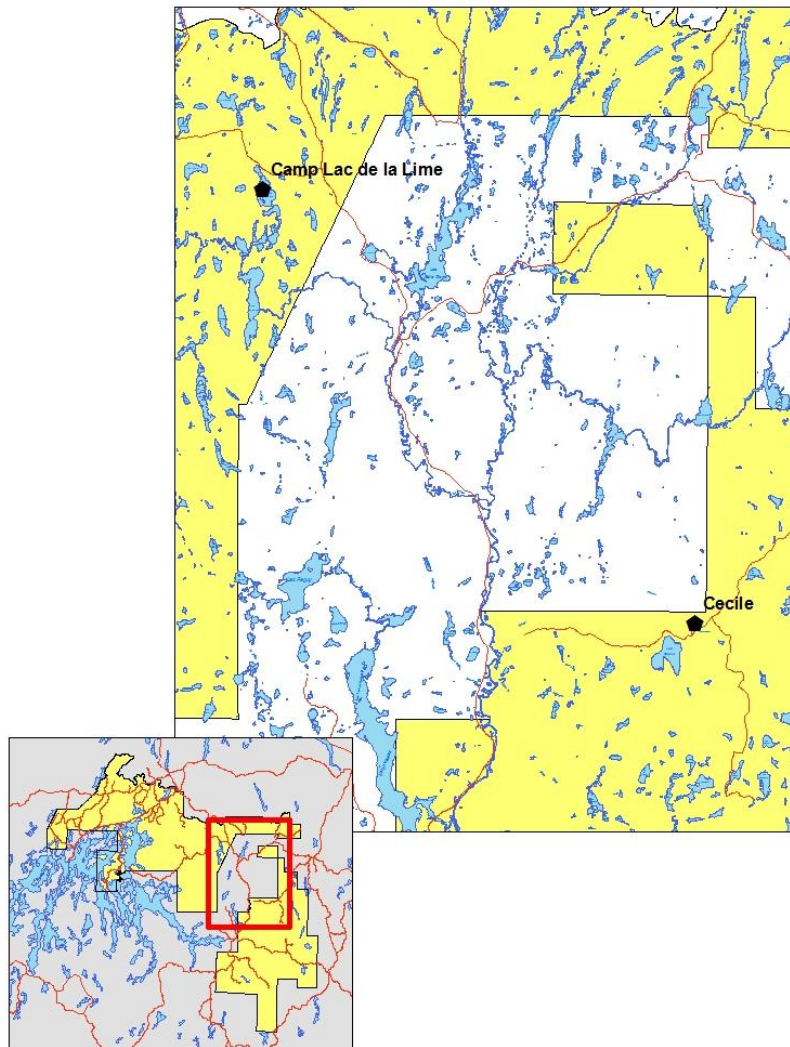


Figure 6 - Localisation sommaire camps forestiers 2013

## 7. ANALYSE DES NON CONFORMITÉS ET RAPPORTS DE DÉROGATION

---

---

### • NON-CONFORMITÉS

---

Deux non-conformités mineures ont été signalées dans les opérations en 2013.

1. Passage de machinerie dans un ruisseau intermittent (FOR-453-01 #0153)

Lors des opérations dans le secteur Omina, les traces de passage d'une machine ont été observées.

La non-conformité a été documentée et les mesures correctifs et préventifs appliqués par le client (Scso) ont été efficaces.

2. Contrôle des feuillets de transport (AT) non-conforme (FOR-453-01 #0155)

Lors des activités de vérification et de contrôle du transport de bois, le client (Scso) n'a pas avisé GFSM du début des travaux. Ainsi, une boîte scellée n'a pas pu être placée dans le chantier avant le début des activités de transport. De plus, les feuillets de transport n'ont pas été estampés conformément aux instructions de GFSM après que la boîte soit installée.

Le client a fourni et réalisé un plan d'action préventive et les actions ont été jugées efficaces.

### • RAPPORTS DE DÉROGATION

---

Conformément au SGFE, les opérations peuvent demander les dérogations et modifications mineures lors des travaux. En 2013-2014, treize demandes ont été formulées par les clients (1 BCL, 12 Scso). La plupart des demandes ont été pour les ajouts mineurs dans les chantiers de récolte.

## 8. QUALITÉ DES OPÉRATIONS

---

---

La qualité des opérations a été assurée par l'équipe de surveillance des chantiers.

En 2013, cette tâche a été, comme d'habitude, a été confié à Claude Spénard, tech.for pour GFSM. Claude a aussi supervisé une ressource externe (Marco Gravel) engagé avec un consultant forestier local (Genivar – La Tuque). Marco a aussi assuré la supervision des travaux de reboisement.

Dans son ensemble, les travaux de récolte ont été effectués de façon satisfaisante.

Pour le transport de bois, l'équipe de surveillance a vérifié la provenance des bois sur 38 voyages (sur un total de 737 voyages ou 5.2%) pour Scso.

Secteur	IMLNU m3/ha	Superficie	Volume
Omina	4.03	140.5	566.22
Mathieu	1.82	214.7	390.75
Wapous	1.66	67.6	112.22
Larouche	0.66	78.7	51.94
			<b>1,121.13</b>

Tableau 8 - Sommaire IMLNU Scso 2013-2014

L'évaluation de la MLNU pour le projet de BCL se fait sur la totalité du contrat. Ainsi les compilations ne sont pas encore faites. Selon les observations hebdomadaires, BCL ne dépasse pas le seuil de 1.5 m<sup>3</sup> par ha.

Pour les deux clients, les sentiers de débardage ne dépassent pas 25%.

En général, les deux clients travail conformément aux attentes, les deux étant certifié ISO 14001.



## 9. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

---

Les travaux de récolte en 2013 marquent la reprise des opérations des clients de GFSM. Les opérations exigent beaucoup d'énergie pour la surveillance des chantiers. L'objectif pour la saison 2014-2015 sera de garantir la maîtrise des opérations avec une présence constante chez les clients. Les ressources nécessaires sont déjà prévues au budget 2014-2015.

## 10. ANNEXES

---

Cartographie (références aux M:\Iso\MxdPdf)

Traitement	Secteur	Référence
Récolte	Omina	R13N001R1
	Larouche	R13N002R1
	W-100	R13N003R1
	Mathieu Km 138	R13N004R1
	Berlinguet BCL	R13N005R1
Reboisement	Mathieu	R13N201R0
	Wapous	R13N202R0
	Barras	R13N203R0
	Dubois	R13N204R0
	Omina	R13N205R0

Tableau 9 - Liste des cartes